

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

SYNDICAT D'ELECTRIFICATION ET DES EAUX DU SUD EST DES ARDENNES

NOMBRE DE MEMBRES

SEANCE DU : 19 FEVRIER 2010

Afférents au Comité Syndical	224
En exercice	224
Qui ont pris part à la délibération	131

L'an deux mille dix

et le : 19 février

à 14 heures 30, Le Comité Syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des ses séances sous la présidence de :

Monsieur Bernard BESTEL

Date de la convocation
12 février 2010

.
.

Nombre de Membres présents : 131

Date d'affichage
19 février 2010

Monsieur Marcel LETISSIER, Maire d'Ecordal, est élu secrétaire de séance à l'unanimité

Objet de la Délibération

**AMORTISSEMENTS
ACQUISITIONS
2010**

AMORTISSEMENTS ACQUISITIONS 2009

BUDGET PRINCIPAL

Réfection du hangar bois pour un montant T.T.C. de 2.650,81 €. Amortissement sur 1 an en 2010 pour un montant de 2.650,81 €.

VOTE :

**POUR : 131
CONTRE : 0**

BUDGET SPANC

Une armoire à rideaux aluminium corps érable pour un montant T.T.C. de 777,40 €. Amortissement sur 5 ans soit un amortissement annuel de 155,48 €.

**DELIBERATION
N° 2010/10**

Un ordinateur OPTIPLEX 760 MT complet avec logiciels et installation pour un montant H.T. de 1.250 €. Amortissement sur 3 ans à compter de 2010 soit un amortissement annuel de 416,67 € pour les années 2010 et 2011 et de 416,66 € pour l'année 2012.

Le Comité Syndical, par 131 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, accepte ces dispositions.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,
Bernard BESTEL

après dépôt en Sous
Préfecture

Le :

et publication ou
notification

du :19 février 2010